



LES ÉTATS GÉNÉRAUX  
DU SECOND DEGRÉ

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2012



## « REFONDATION DE L'ÉCOLE » : POUR QU'ELLE NE SE FASSE PAS SANS LES PERSONNELS

*Dans les établissements, prendre la parole,  
faire entendre la voix de la profession*

**En pleine concertation et discussion sur la loi d'orientation et de programmation sur l'Ecole, re-  
prenons la main et n'abandonnons pas le débat au même cénacle d'experts autoproclamés qui  
avancent depuis 30 ans les mêmes solutions éculées.**

### SOMMAIRE :

P.1 Etats généraux

P.2 et 3 : Les enjeux de  
la « refondation de  
l'Ecole »

P. 4 : Comment partici-  
per aux Etats géné-  
raux ?

### *Une rentrée très difficile sur les bases préparées par Chatel...*

La rentrée dans les établissements reste celle décidée par le précédent Ministre de l'Education nationale. Partout s'amplifient les effets désastreux générés par plusieurs années de suppressions massives de postes, aggravées par l'inflation des HS, et de politique éducative régressive menée à coup de réformes imposées.

Mais elle est aussi, faute de mesures significatives concrètes portant un réel désaveu de la politique précédemment menée, celle assumée par le Ministre actuel.

Certes, sur la forme le Ministre marque plus de considération pour les personnels et les métiers qu'ils exercent dans des conditions de plus en plus insupportables, et se montre soucieux de construire un dialogue social que le précédent pouvoir avait totalement bafoué.

Quelques mesures d'apaisement ont été prises, résultats du rapport de forces que le SNES a construit avec les personnels : abrogation du décret sur l'évaluation, allègement de service pour les stagiaires, créations de postes dans les vies scolaires....

Mais force est de constater que les mesures d'urgence revendiquées par le SNES pour la rentrée 2012, n'ont pas été prises alors

même qu'elles ne demandaient aucun effort budgétaire particulier (suspension du LPC, du dispositif ECLAIR, de la réforme du service public d'orientation, allègements de programmes...)

Toutes les réformes contestées restent donc en application. Certaines sont même accélérées (réforme de la voie technologique industrielle).

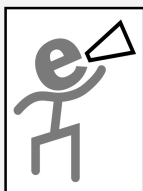
### *Obtenir un véritable changement*

Parce que les luttes conduites par les personnels à l'initiative du SNES et de la FSU, souvent seuls, en ont fait un enjeu politique majeur, le nouveau Gouvernement a affirmé sa volonté de faire de l'Education une priorité nationale qui doit se traduire à la fois dans les orientations budgétaires 2013 et dans le vote au Parlement d'une Loi de programmation. d'ici le mois de décembre.

Le Second degré a été la cible majeure des attaques de la politique libérale, budgétaire et idéologique, de ces dix dernières années. Ce sont des engagements et des actes précis de « rupture » qu'il nous faut obtenir pour relever le défi d'un système éducatif ambitieux pour l'avenir, fondé sur l'égalité et qui permette la réussite de tous les élèves, pour que nos métiers soient reconnus et revalorisés, pour que les conditions de travail et d'études soient réellement améliorées, pour que nos missions et nos statuts soient respectés.

*La mobilisation de tous est donc nécessaire. Les personnels dans les établissements doivent exprimer, à partir des réalités qu'ils vivent au quotidien, leurs attentes. C'est le sens des Etats généraux du second degré organisés par le SNES en octobre.*

### PARTOUT :



- *Se réunir dans chaque établissement et débattre avec les collègues.*
- *Elaborer un cahier revendicatif et le faire remonter aux sections départementales du SNES.*
- *Participer aux forums départementaux des Etats-Généraux qui feront la synthèse des cahiers revendicatifs pour la grande journée nationale du 25 octobre.*

**Le jeudi 18 octobre de 14 h 30 à 17 h 00**

**(Matériel, calendrier et modalités de participation aux Etats généraux au verso)**

# QUELQUES UNS DES ENJEUX DE LA « REFOUNDATION DE L'ECOLE »

**Porter un projet éducatif ambitieux pour une Ecole authentiquement démocratique  
qui contribue à la construction d'une société plus juste**

## **Des réformes régressives toujours en vigueur...**

- en collège : socle commun et livret de compétences pour toute ambition
- en lycée : destruction de la voie technologique associée à une « réforme » dont la logique perverse se concrétise chaque jour davantage (autonomie, concurrence...)
- « externalisation » de l'aide aux élèves (accompagnement éducatif voire ATP...)
- abandon de l'éducation prioritaire au profit d'établissements de seconde zone voués à une dérèglementation totale (ECLAIR, écoles du socle étendues jusqu'en 3°)
- libéralisation de la carte scolaire amplifiant la ghettoïsation
- casse du service public d'orientation scolaire de l'Education nationale (indigence des recrutements, dénaturation des missions des Co-psy, externalisation, fermetures et fusions de CIO...).

## **... qui ont renforcé le caractère ségrégatif et inégalitaire de notre système scolaire**

Le fil conducteur de ces diverses mesures est l'objectif assigné par le traité européen de Lisbonne de seulement 50% de diplômés dans le supérieur débouchant sur :

- une école qui ne se soucie que de dégager les élites néces-

saires aux emplois qualifiés de demain, dont le minimum nécessaire de mixité sociale serait assuré par quelques dispositifs basés sur le « mérite » (internat d'excellence ...), niant le poids des inégalités sociales et renvoyant l'échec scolaire à une responsabilité individuelle .

- une école qui caricature la formation de l'individu et du citoyen en la réduisant à l'acquisition de comportements au détriment d'une culture large et de savoirs émancipateurs.

## **Affirmer l'exigence de la réussite pour tous**

Ce modèle de système éducatif ségrégatif est aux antipodes de la nécessité sociale d'élévation des qualifications et de l'idéal républicain visant à la réussite de tous. Il ne s'agit pas de revenir au statu quo ante mais de renouer avec un projet éducatif authentiquement démocratique qui garantisse à tous :

- ⇒ la maîtrise de savoirs de plus en plus complexes
- ⇒ D'être des citoyens capables d'appréhender, avec un esprit critique, l'ensemble des enjeux de société actuels (économie, environnement...)
- ⇒ D'accéder à des qualification élevées pour s'insérer dans le monde du travail, continuer à se former tout au long de la vie
- ⇒ Une mixité sociale avec une carte scolaire repensée et une diversité de l'offre de formation

## **L'unité du Second degré en question**

### **Le collège, maintenir son ancrage dans le Second degré pour garantir à tous les élèves la poursuite d'études**

Instrumentalisant ses difficultés que les politiques successives ont contribué à amplifier, une coalition de forces idéologiques hétérogènes allant du SGEN et de l'UNSA au patronat en passant par les technocrates de l'Education nationale veulent poursuivre la transformation radicale du collège :

- en contestant son ancrage dans le second degré : organisation des enseignements et des métiers selon le modèle du 1er degré (Ecole du socle, bivalence, affectation de professeurs des écoles...)
- En en faisant un outil de tri social : séparation entre les élèves, pour certains cantonnés à l'apprentissage d'un socle commun aux savoirs appauvris et utilitaristes et d'autres voués aux poursuites d'études en lycée
- En sapant notre identité professionnelle et le sens de nos métiers : remise en cause de notre qualification disciplinaire, multiplication des injonctions, des tâches périphériques, des réunions, conception managériale du pilotage de l'établissement...

mun de compétences et de son livret

- ⇒ Sur la mise en œuvre de modalités pédagogiques favorisant la réussite de tous : abonder les horaires disciplinaires, rétablir les dédoublements, moins de 25 élèves par classe, accorder du temps de concertation pour le travail en équipe

### **Le lycée pour une autre réforme qui relance la démocratisation**

Alors que le développement des trois voies du lycée a été un vecteur majeur de la démocratisation, Vincent Peillon a maintenu les réformes Chatel qui organisent le démembrement de la voie technologique au nom d'une conception du lycée général et technologique qui serait retreint aux élèves répondant au modèle canonique de la réussite académique. Il s'inscrit ainsi dans un projet éducatif qui ne conçoit le lycée que comme devant préparer 50% d'une classe d'âge à la poursuite d'études dans le supérieur.

Celui-ci, assimilé à une propédeutique à l'université, se fonde sur un modèle néfaste pour la réussite des jeunes, et permet de supprimer de nombreux emplois :

- réduction des horaires disciplinaires, disparition des dédoublements, attaques contre les disciplines notamment histoire/géo, SES, ST2S...
- Leurre de l'accompagnement personnalisé financé aux dépens des disciplines, regroupements antipédagogiques (tronc commun, groupes de langues...), programmes « infaisables », imposés dans la précipitation et sans concer-

**Face à cette conception qui repose sur une vision surannée de l'Ecole derrière son habillage moderniste, le SNES et la FSU promeuvent un collège de la réussite pour tous fondé :**

- ⇒ sur des contenus d'enseignement repensés dans le cadre d'une culture commune de savoirs formateurs et émancipateurs, ancrés dans les disciplines à l'opposé du socle com-

## QUELQUES-UNS DES ENJEUX DE LA « REFONDATION DE L'ÉCOLE »

### L'unité du Second degré en question (suite p.2)

tation

- Renforcement du contrôle en cours de formation mettant en péril le bac comme examen national

A ce modèle sélectif, le SNES et la FSU opposent la nécessité de remettre à plat les réformes. Un lycée authentiquement démocratique exige de :

- ⇒ garantir l'acquisition d'une culture commune construite à partir d'une diversification des voies, fondé sur des champs différents du savoir et des pratiques pédagogiques diversifiées, permettant une première spécialisation qui n'enferme pas
- ⇒ Rénover et identifier clairement les voies et les séries, en les rendant toutes attractives par des débouchés vers les formations supérieures et en mettant en place entre elles des passerelles
- ⇒ Des effectifs de 30 élèves maximum (25 pour l'Éducation prioritaire)
- ⇒ Le rétablissement des horaires disciplinaires et des moyens pour permettre le travail en demi groupe, la révision des programmes...
- ⇒ Le maintien du bac comme examen national

### Opposer au règne du local et au management, notre expertise de professionnels et l'exigence d'un cadre national

Inspiré par un modèle de mise en concurrence des établissements érigeant les chefs d'établissements en manager, l'autonomie des établissements s'est accrue ces dernières années et s'est accompagnée de reculs démocratiques évidents.

Le transfert de plus de pouvoirs aux chefs d'établissements au détriment du Conseil d'Administration et la possibilité de définir localement l'utilisation d'une partie de la DGH ont fait voler en éclat les cadres nationaux. Dans le même temps les injonctions se sont multipliées (expérimentations imposées, normalisation de l'évaluation à travers le LPC ou les référentiels langues, ...) niant la professionnalité des personnels. Cela entraîne souffrances, tensions, incompréhensions, sentiment d'être empêché dans son travail.

Les méthodes de management, qui visent à mettre les personnels et les établissements en concurrence, doivent être stoppées. La volonté affichée de refonder l'École ne peut aboutir que si les personnels sont pleinement associés au fonctionnement des établissements. Cela ne pourra se faire que si certains équilibres sont rétablis et les prérogatives de chacun respecté.

### Le sens de nos métiers et de nos qualifications en jeu : technicien ou concepteur ?

#### Le déclassement de nos métiers : rétablir l'attractivité de nos métiers

La crise de recrutement a confirmé auprès de l'opinion publique la réalité du déclassement de nos professions mis en évidence par la litanie d'une série de statistiques pourtant connues de tous (-25% de perte de pouvoir d'achat depuis 1983 en raison de l'absence de revalorisation de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation, traitement équivalent à 1,4 SMIC en début de carrière pour un certifié contre 2,1 en 1982, rémunération à qualification équivalente égale à 2/3 de celle d'un cadre dans le secteur privé et 71% dans le reste de la Fonction publique...) et par l'étude comparative de l'OCDE (traitement inférieur de 15 à 45 % à celui des personnels enseignants et d'éducation dans l'Union européenne).

Ce déclassement obéit certes à des logiques de réduction de la dépense publique mais aussi à une volonté de transformer nos métiers et nos missions : nous imposer de nouvelles tâches rémunérées sous forme d'heures supplémentaires ou d'indemnités pour compenser la perte de pouvoir d'achat et ravalier nos fonctions à celles d'un technicien appliquant les bonnes pratiques en refusant de reconnaître notre haut niveau de formation et de qualification dans nos rémunérations qui décrochent par rapport à celles des cadres de la fonction publique et de la hiérarchie de l'Éducation nationale.

#### Reconstruire une véritable formation initiale et continue

Cette recherche de déqualification de nos métiers est à l'origine, autant que la volonté de supprimer des emplois, de la

destruction de la formation initiale ayant entraîné la suppression de l'année de stage en alternance et l'éviction des IUFM dans la formation des lauréats de concours. Les métiers sont réduits à la reproduction mimétique de bonnes pratiques évaluées par un chef d'établissement aux pouvoirs renforcés dans le domaine pédagogique et par un IPR investie de l'autorité d'un manager et non plus orientée vers l'aide et le conseil.

Or l'un des leviers de la démocratisation repose sur le haut niveau de formation et de qualification des enseignants leur permettant une réflexion sur des allers retours entre théorie et pratique. Il est indispensable pour l'avenir de la jeunesse et de nos métiers de reconstruire une formation à la hauteur de ces enjeux et de revaloriser nos carrières et nos conditions de travail.

#### Rénover l'évaluation des personnels, s'opposer aux recettes managériales

Celle-ci, à l'opposé du décret Chatel qui faisait du chef d'établissement le seul à maître à bord, doit se donner comme objectif d'améliorer les pratiques professionnelles. Cela exige de :

- de recentrer la mission des corps d'inspection sur l'aide et le conseil
- Maintenir le principe de la double évaluation respectant les compétences respectives des chefs d'établissement et des corps d'inspection ainsi que le caractère central et essentiel de l'activité en classe
- déconnecter l'évaluation des promotions d'échelon : avancement pour tous au rythme le plus favorable comme pour les IPR ou les C/E

## COMMENT PARTICIPER AUX ETATS GENERAUX ?



### DEBATTRE COLLECTIVEMENT, ELABORER UN CAHIER REVENDICATIF

- *Démocratiser le système éducatif pour faire réussir tous les élèves dans le second degré.*
- *Revaloriser nos métiers et nos carrières pour les rendre à nouveau attractifs.*
- *Améliorer nos conditions de travail et le fonctionnement du système éducatif*

#### Entre le 15 septembre et le 15 octobre

- ⇒ Se réunir dans chaque établissement et débattre avec les collègues
- ⇒ Elaborer un cahier revendicatif et le faire remonter auprès des sections départementales

Chaque équipe, selon la réalité de son établissement, peut investir une partie seulement de ces axes de réflexion, ou tout autre qui semblerait plus pertinent.

### QUEL MATERIEL POUR DEBATTRE ?



- 16 pages Etats généraux SNES envoyés dans tous les établissements

- Modèle de cahier revendicatif téléchargeable en ligne sur [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu) rubrique : action/revendication
- Fiches d'informations sur des thèmes précis téléchargeables sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu) rubrique : Etats généraux

### PARTICIPER AUX FORUMS DEPARTEMENTAUX ET AUX ETATS GENERAUX

**Dans l'académie, les Etats généraux,  
ce sont quatre forums départementaux  
le jeudi 18 octobre de 14h 30 à 17 h.**

- A Trappes, au siège départemental du SNES 78, dans les Yvelines
- A Evry, au siège départemental du SNES 91, dans l'Essonne
- A Nanterre, au siège départemental de la FSU 92, dans les Hauts de Seine
- A Cergy, au siège départemental du SNES 95, dans le Val d'Oise

*Chaque établissement doit être représenté. Prenez contact avec la section départementale pour y participer et obtenir une autorisation d'absence.*

A l'issue des forums, les sections départementales enverront 4 à 5 délégués participer aux:

**Etats généraux du Second degré à Paris  
le jeudi 25 octobre**

### Où envoyer le cahier revendicatif de votre établissement ? Comment prendre contact ?

#### **SNES 78 :**

Par mél : [snes78@versailles.snes.edu](mailto:snes78@versailles.snes.edu)  
Par courrier : 24, rue Jean Jaurès, 78 190  
Trappes  
Par fax : 01 30 51 28 66 Tel : 01 30 51 79 57

#### **SNES 91 :**

Par mél : [snes91@versailles.snes.edu](mailto:snes91@versailles.snes.edu)  
Par courrier : 12, Place des Terrasses, Maison  
des syndicats, 91 034 Evry cedex  
Par fax : 01 60 77 97 73 Tel : 01 60 77 97 61

#### **SNES 92 :**

Par mél : [snes92@versailles.snes.edu](mailto:snes92@versailles.snes.edu)  
Par courrier : 3, rue Guy Gouyon du Verger,  
94 112 Arcueil cedex  
Par fax : 01 41 24 80 62 Tel: 08 11 11 03 84

#### **SNES 95 :**

Par mél : [snes95@versailles.snes.edu](mailto:snes95@versailles.snes.edu)  
Par courrier : 26, rue Francis Combe, Maison  
des syndicats, 95 014 Cergy cedex  
Par fax : 01 30 32 46 14 Tel : 01 30 32 46 14